

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
 CANTON DE MAINTENON
 COMMUNE DE YERMENONVILLE
 2 rue de Gallardon -28130
 Tél/Fax : 02 37 32 32 14
 Courriel : mairie-vermenonville@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture au public :
 Lundi : de 9 h à 10 h 30
 Mardi : de 18 h 00 à 19 h 30
 Jeudi : de 18 h 00 à 19 h 00

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt mai à 20 h 30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire.

Présents : MM. Martin, Delarue, Antongiorgi, Destouches, Bayon, Mme Chevallier, M. Rousseau, Mmes Coudray, Loisel, M. Gille, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

Absents excusés : M. Pivert (pouvoir à M. Destouches), M. Mabrouk (pouvoir à M. Antongiorgi).

Secrétaire de séance : Mme Chupin.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil pour que Monsieur Laurent Cornevin, Directeur Général Adjoint « Services à la Population » de la CCTV de Maintenon intervienne en début de séance au sujet de la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil municipal donne son accord.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Cornevin d'avoir accepté de venir présenter la réforme des rythmes scolaires aux membres du Conseil municipal. Il revient à la CCTV de Maintenon qui a la compétence « enfance-jeunesse » d'organiser ces nouveaux temps d'activités périscolaires pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

Monsieur Cornevin explique que les créneaux horaires consacrés aux Temps d'Animations Péri-éducatives (TAP) retenus par l'Inspection académique sont de 2 fois 1 h ½ par semaine, soit pour l'école de Yermenonville le lundi et le jeudi à partir de 15 h 15. Après avoir rencontrés les différents acteurs de cette réforme (Préfecture, mairies, Inspection académique, écoles, CAF, associations diverses...) un questionnaire a été remis à l'ensemble des parents du territoire de la CCTV de Maintenon afin de mesurer les besoins. Suite à ces résultats, il a été décidé de mettre en place des activités culturelles, sportives, citoyennes sous forme de 4 parcours différents. Pour accéder aux différents sites retenus pour les activités, un bus est mis à la disposition des communes. Une participation par famille de 2€ à 3,5€ par semaine est prévue. L'engagement des familles se fera par cycle : un TAP dure un cycle (entre deux périodes de vacances).

Monsieur Cornevin ajoute qu'une plaquette d'information et un bulletin d'inscription seront remis aux parents prochainement par le biais de l'école. Il ajoute qu'un dossier d'inscription unique couvrira les inscriptions aux TAP, à la garderie périscolaire et au centre aéré de Changé.

En ce qui concerne les enfants de la maternelle de Gas, la CCTV de Maintenon n'a aucune légitimité puisque Gas dépend de la Communauté de Communes du Val Drouette, mais des rencontres ont lieu entre les deux communautés de communes.

Monsieur Martin remercie Monsieur Cornevin pour tous ces éclaircissements.

Départ de Monsieur Cornevin à 21 h 45.

1. Budget assainissement : décision modification n° 1. **Réf. 2014/04/40**

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide de modifier le budget assainissement 2014 de la façon suivante

Section d'investissement du budget assainissement :

Chapitre 020 : - 4 890,00 €

Article 2315 : + 4 890,00 €

2. Indemnités de fonctions des adjoints au Maire. **Réf. 2014/04/41**

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents (14 voix pour – 1 abstention) :

- décide et avec effet au 1^{er} avril 2014 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

Population de la commune : 571 habitants

Taux maximal de l'indice 1015 : 8,25 %

1^{er} adjoint au Maire : 10,55%

2^{ème} adjoint au Maire : 5,25%

3^{ème} adjoint au Maire : 5,25%

3. Subventions aux associations. Réf. 2014/04/42

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité de voter les subventions 2014 :

Ecole primaire de Yermenonville (Coopérative scolaire)	305 €
Ecole maternelle de Gas (coopérative scolaire)	190 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Yermenonville	320 €
APEV	50 €
QUATZARTS	150 €
ADMR	45 €
SIAD	100 €
Comité de Jumelage du Canton de Maintenon	80 €

4. Commission Communales des Impôts Directs : désignation des commissaires. Réf. 2014/04/43

Après en, avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de proposer à la Direction Générale des Impôts une liste comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

5. CLAD : désignation d'un délégué. Réf. 2014/04/44

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au sein du Comité Local d'Animation et de Développement sur la ligne TER Nogent-Le-Rotrou/Epéron de la Région Centre.

Après s'être proposés,

- Xavier Bayon a été élu à l'unanimité membre titulaire pour représenter la commune aux réunions du CLAD de la Région Centre.
- Florian Rousseau a été élu à l'unanimité membre suppléant pour représenter la commune aux réunions du CLAD de la Région Centre.

6. Recensement INSEE : désignation d'un coordonnateur communal. Réf. 2014/04/45

Dans le cadre du recensement INSEE de la population prévue en 2015, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population, qui peut être soit un élu local (maire, adjoint au Maire ou conseiller municipal) soit un agent de la commune.
- De verser au coordonnateur d'enquête une indemnisation calculée par rapport à la dotation INSEE.
- Dit que cette somme sera inscrite au budget communal 2015.

7. CCTV de Maintenon : désignation des délégués aux commissions thématiques.

Monsieur le Maire propose les candidatures ci-dessous pour siéger au sein des différentes commissions thématiques de la CCTV de Maintenon :

Commission « Finances » : Thierry Delarue

Commission « Aménagement de l'espace – travaux » : Bernard Martin

Commission « Sport » : Florian Rousseau

Commission « Développement économique et touristique » : Bernard Martin

Commission « Culture et Loisirs » : Francine Loisel

Commission « Service à la population – PLH » : Xavier Destouches

Commission « SPANC » : Bernard Martin

Commission « Environnement et Déchets » : Thierry Delarue

Commission « Personnel » : Michel Antongiorgi

Commission « Accessibilité » : Michel Antongiorgi

Commission « Communication » : Thierry Pivert.

Commission Intercommunale des Impôts Directs :

Titulaire : Thierry Delarue

Suppléant : Bernard Martin

Commission « Appel d'Offres et Adjudication » : Thierry Delarue

Commission « Délégation de Services Publics » : Thierry Delarue

8. Questions et affaires diverses.

☼ Aire de jeux

Mme Chevallier demande s'il est prévu un aménagement de l'aire de jeux qui est en plein soleil. Monsieur Martin indique qu'un aménagement ombragé est prévu au budget 2014.

✿ Plaque Hélène Boucher

Monsieur le Maire propose de poser une plaque commémorative en l'honneur d'Hélène Boucher rappelant les exploits de l'aviatrice.

✿ Mme Antongiorgi félicite les institutrices et les enfants pour le spectacle de cirque qui était fort réussi.

9. Compte rendu des Syndicats et des Commissions.

✿ Commission « Cérémonie et manifestations communales »

Monsieur Destouches indique que le Château de Boigneville accueillera à nouveau les habitants de Yermenonville le 14 juillet prochain pour un barbecue géant le midi et des animations l'après-midi.

Il ajoute que le Repas des Seniors se fera en commun avec la commune de Mévoisins. Il aura lieu à l'Étincelle, cabaret situé à Pierres le 11 octobre 2014.

✿ SIVOS – Commission « Affaires scolaires »

Monsieur Destouches indique que suite à la réforme des rythmes scolaires, une participation de 587,37€élève/an sera demandé aux communes pour l'ajout du car le mercredi matin.

La remise des prix aura lieu le jeudi 3 juillet à 18 h 00 à Yermenonville.

✿ SCOT

Monsieur Antongiorgi indique que Monsieur Christian Bellanger, Maire de Mévoisins a été élu Président du SCOT. Mme Ramond, Messieurs Auffray et Marie ont été élus Vices présidents.

Il signale qu'une réunion publique portant sur l'élaboration du SCOT aura lieu le mardi 10 juin à 20 h 30 à Epernon.

✿ SIRMATCOM

Monsieur Delarue indique que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères passe de 17% à 17,35%

Séance levée à 24 h 00

*Le Maire,
Bernard MARTIN*

INFORMATIONS DIVERSES

ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Par arrêté du 26 mai 2014, le Maire de YERMENONVILLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné :

- Monsieur Jean-Marie AVOINE comme Commissaire enquêteur titulaire
- Monsieur Joannès COTE comme Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 21 juin 2014 au 24 juillet 2014 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi de 9 h à 10 h 30

Mardi de 18 h à 19 h 30

Jeudi de 18 h à 19 h.

Le Commissaire enquêteur recevra en mairie les :

Samedi 21 juin 2014 de 9 h à 12 h

Vendredi 4 juillet 2014 de 17 h à 20 h

Jeudi 24 juillet 2014 de 16 h à 19 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Mairie de Yermenonville
Enquête publique concernant le PLU
A l'attention du Commissaire enquêteur
2 rue de Gallardon
28130 YERMENONVILLE

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

CCTV DE MAINTENON – INSCRIPTION ACCUEILS PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

Le dossier d'inscription pour l'année 2014-2015 est disponible.

Pour les enfants scolarisés, il est distribué dans les classes le mardi 27 mai 2014.

Pour les enfants scolarisés à partir de septembre 2014, le dossier est à retirer à la Mairie, au secrétariat de la CCTV de Maintenon (55 rue du Maréchal Maunoury à Maintenon) ou sur le site internet de la CCTV de Maintenon (www.cctvmaintenon.fr).

Date limite de dépôt du dossier pour cet été : lundi 2 juin 2014

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30.

Ouverture les samedis matin :

14 juin – 28 juin 2014.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture : mardi de 16 h 45 à 18 h 30 – samedi de 11 h 00 à 12 h 30.